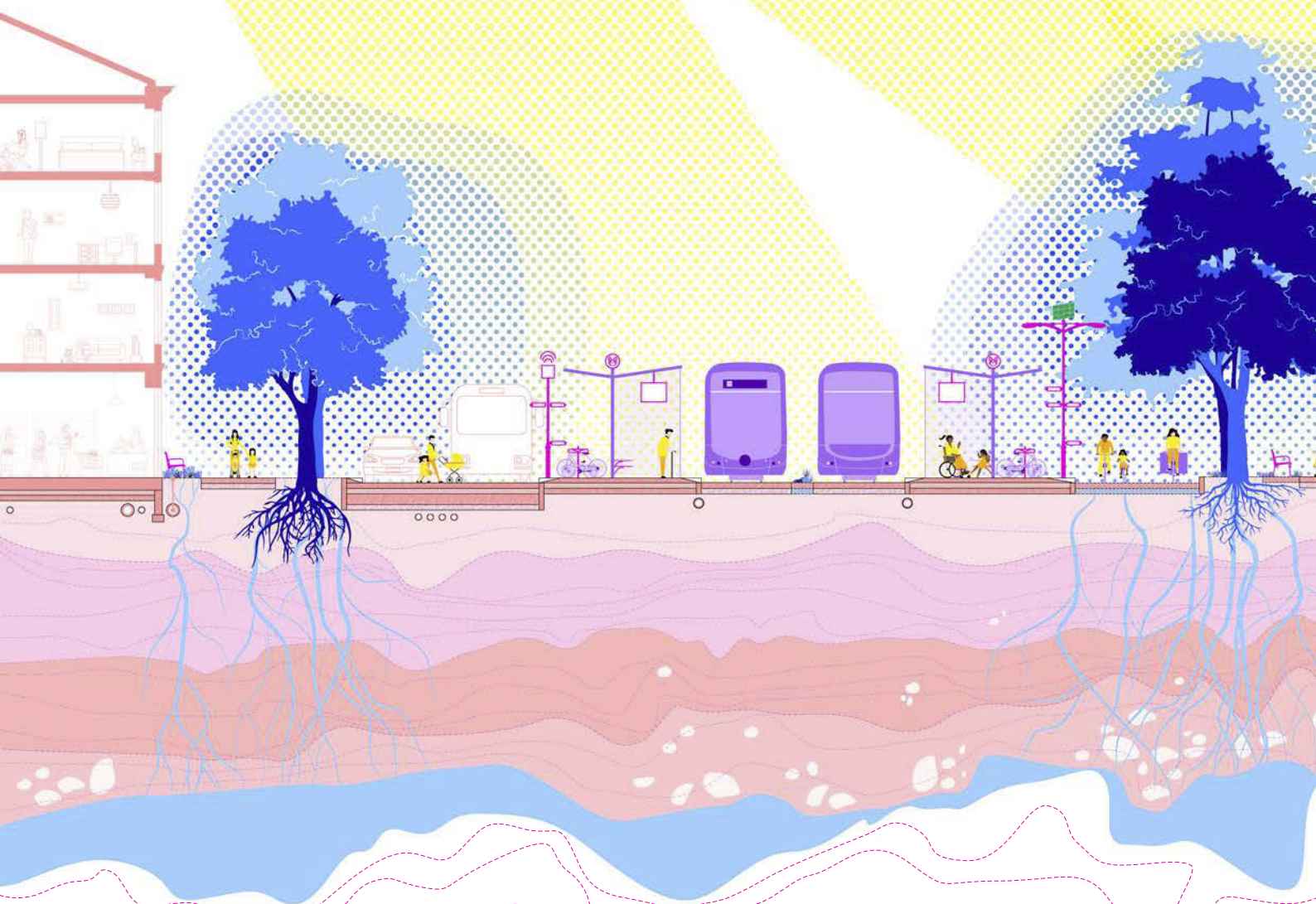


# ESPACES PUBLICS À VIVRE



## Carnet de terrain Identités territoriales

---

# Les identités territoriales

*Une lecture  
partagée  
au service  
de l'aménagement  
de l'espace public*

---

**Si chaque m<sup>2</sup> compte, chaque partie du territoire a sa particularité ! Loin d'être génériques, les espaces publics sont façonnés par le contexte et les usages, parfois insoupçonnés, qui s'y déroulent. Les adapter au monde de demain, c'est prendre la mesure de leurs spécificités locales et des aspirations pour dessiner un sol « habitable », propice à des espaces publics plus vivants...**

### LE CONTEXTE AVANT TOUT !

Les éléments graphiques de ce carnet de terrain sont à mobiliser pour mieux percevoir et comprendre ce que nous disent les RIVES qui bordent et accompagnent l'espace public, en termes de géographie, de topographie, de nature des sols, de paysages, de points de vue, de perceptions, de micro-climats, d'ombre et de fraîcheur, d'ensoleillement & de risque chaleur, de formes urbaines, de programmes, d'usages, de porosités, de secteurs d'interfaces, etc.

Autant d'enjeux à questionner en amont d'un projet d'adaptation d'espaces publics qui parlent d'ambiances et permettent de tisser des liens entre le macro et le micro, entre l'espace, le temps et les pratiques.

>>> **Vers une approche en mode projet**, au cas par cas, dans la couture et la finesse de ce qui fait la ville d'aujourd'hui et sera le ferment de la qualité, de la diversité et du confort d'usages des espaces publics de demain, que l'on souhaite à la fois plus résilients, durables et inclusifs.

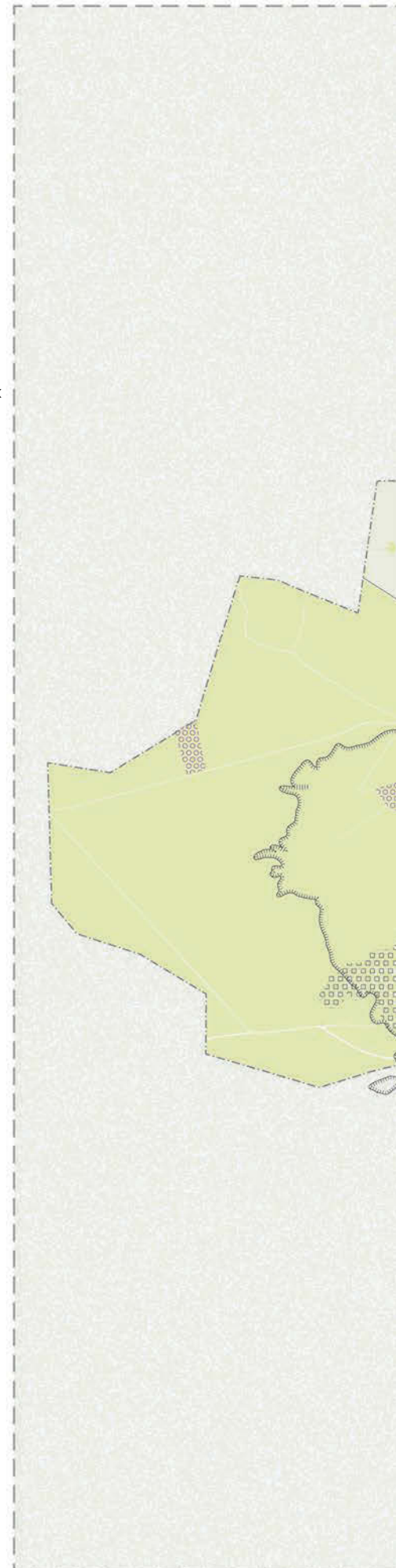
### L'HABITABILITÉ DU SOL

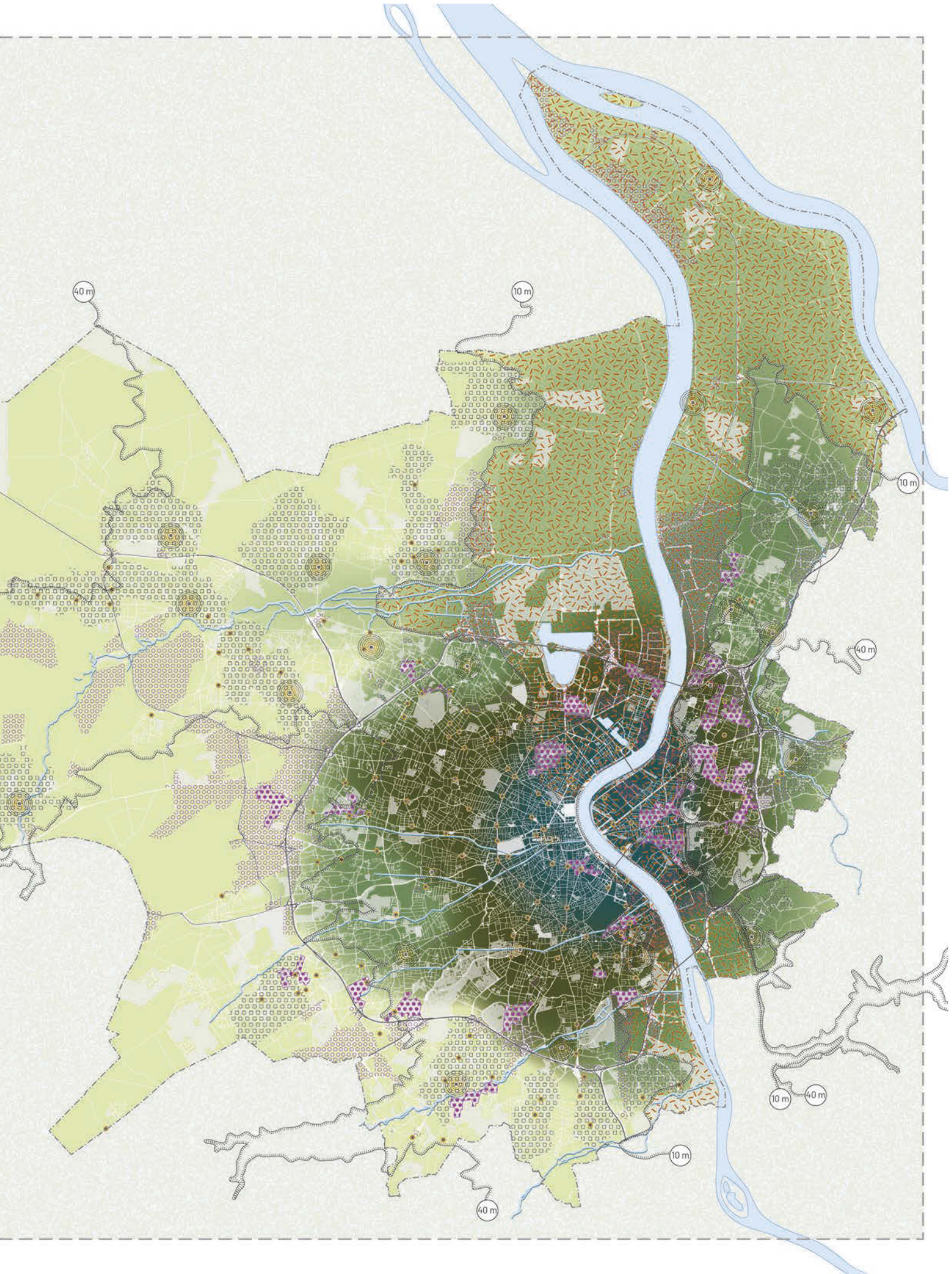
À travers cette approche contextuelle, c'est le travail sur le sol de la ville qui prime. Favoriser des continuités de parcours, apporter plus de confort ou de sécurité, diversifier des usages, végétaliser amplement, gérer l'eau, circuler aisément tout en pouvant marquer une pause, apporter de la beauté ou de la surprise dans nos rues, implique un regard particulier sur le sol.

>>> **Vers un socle commun** : le décodage des singularités territoriales du sol. Un travail de représentation en plans et en coupes (avec une planche de lecture à l'échelle de Bordeaux Métropole puis par grand cadran des quatre pôles territoriaux) permet de dégager des leviers de projet et de mieux s'approprier les indicateurs du radar d'évaluation.

Évidemment, à ces échelles territoriales, cette lecture partagée ne constitue qu'une première approche : ces orientations restent à préciser au cas par cas, selon les situations de projet et les programmations envisagées. À vos crayons !






# Singularités territoriales des espaces publics métropolitains








# Pôle territorial de Bordeaux


**Adaptation des espaces publics en interaction avec :**


-  Paysage forestier du plateau landais et médocain
-  Paysage agricole de la vallée maraîchère et de la presqu'île
-  Paysage bocager habité du versant et des coteaux
-  Paysage de faubourgs du versant et des coteaux
-  Paysage du cœur métropolitain

 Situation alluviale

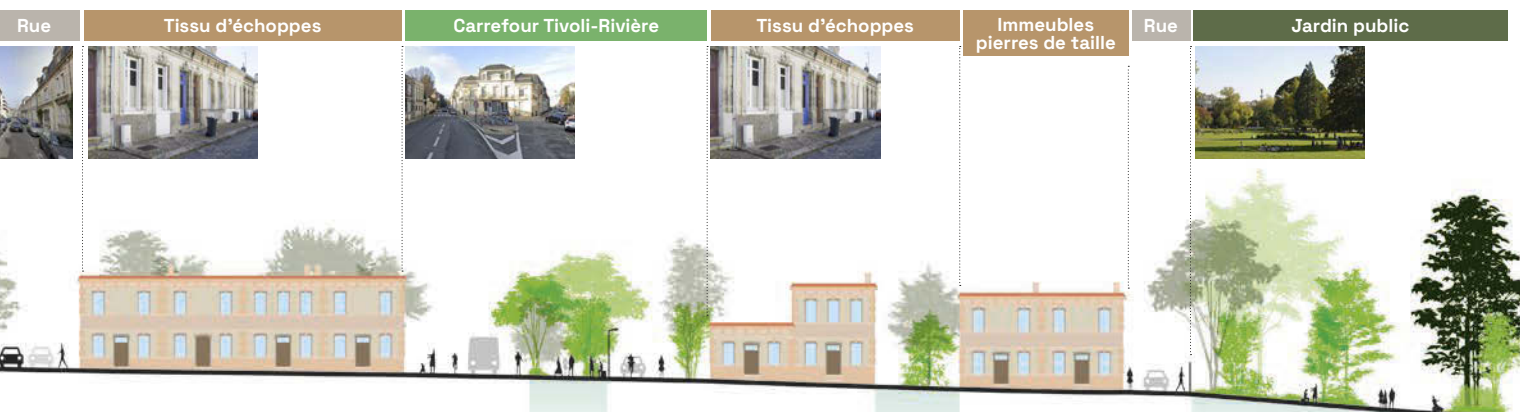
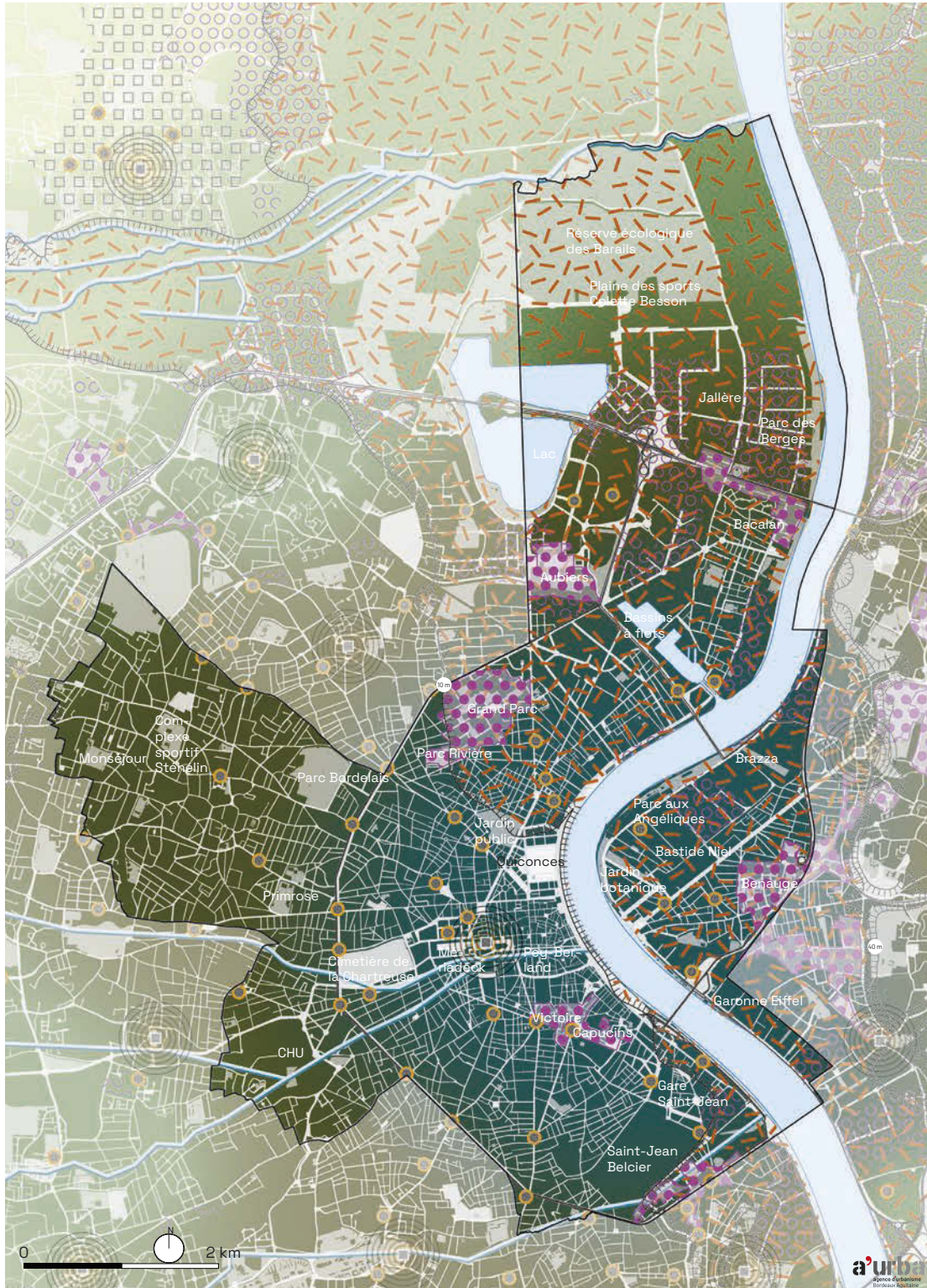
 Situation à dominante pavillonnaire

 Situation de renouvellement urbain

 Situation économique

 Situation de centralité urbaine





# Espaces publics à vivre sur le territoire de Bordeaux

## Résilience

### Climat et environnement

Pour des espaces publics adaptés aux aléas climatiques et aux risques afin de garantir la résilience des aménagements et le confort des usagers.

Le risque inondation a un impact conséquent dans les espaces publics de la plaine alluviale de la Garonne. En témoigne l'inondation régulière des quais de part et d'autre de la Garonne. Aussi, au même titre que celle du bâti, les mouvements de sols induits par le retrait et gonflement des argiles peuvent fragiliser la qualité des espaces publics et dégrader leur état.

La topographie du territoire, associant plaine alluviale et versant de grave, offre une grande diversité de nature de sols, de dénivelés et de végétation, terreau d'une reconquête pour des espaces publics mieux adaptés aux aléas de demain.

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Préservation et/ou restauration de la biodiversité

- Grande diversité de natures des sols pour retrouver des sols vivants : terres alluvionnaires (plaine) et banc de calcaire (versant de grave).
- Large variété de végétation locale : essences hygrophiles sur le territoire humide des bords de Garonne et de Bordeaux Nord, essences calcicoles du versant ouest et du pied de coteaux à l'est.
- Paysage de haies bocagères à redéployer pour retrouver des strates basses ou intermédiaires sur le versant de grave.



#### Lutte contre les îlots de chaleur

- Pouvoir rafraîchissant des espaces publics longeant la Garonne (vents dominants d'ouest) ou au sein de zones d'ombrage, tels que les parcs et jardins.
- Potentiel de déminéralisation / végétalisation importante : présence et concentration de très nombreux espaces minéraux de grande emprise (zones d'activités de Bordeaux Nord, nappes de parking dans les secteurs en renouvellement urbain ou zones commerciales, délaissés viaires, etc.).
- Des équipements rafraîchissants (fontaines, brumisateurs) à continuer de déployer.



#### Gestion raisonnée de l'eau

- Des risques inondations importants dans toute la plaine alluviale.
- Des réseaux d'assainissements vieillissants, souvent mal entretenus, des collecteurs parfois non séparés.
- Un périmètre majoritairement urbanisé avec une emprise bâtie importante, présentant toutefois un potentiel d'infiltration, selon la nature des sols.
- Potentiel d'usages des eaux non conventionnelles (eaux grises, eaux de pluie, eaux pluviales, eaux d'exhaure, etc.) dans l'espace public.

## Inclusivité

### Usages et publics

Pour des espaces publics adaptés à des usages variés, selon la diversité des situations urbaines ou paysagères et l'évolution des modes de vie et aspirations citoyennes.

Le territoire présente de grandes diversités de profils socio-économiques entre les différents quartiers de la ville de Bordeaux ; habitants, étudiants, seniors, jeunes ménages avec ou sans enfants, actifs, touristes fréquentent les espaces publics bordelais, au quotidien ou de manière plus occasionnelle.

La superficie disponible en m<sup>2</sup> par habitant plus faible que sur le reste du territoire métropolitain est un élément à prendre en compte dans les enjeux de transitions sociales et sociétales (prises en compte des vulnérabilités sociales pour favoriser l'inclusion et le bien-être des publics plus fragiles, mixité des usages).

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Continuité du service public et offre d'équipements

- Dans les quartiers les plus centraux, espaces publics plutôt bien équipés en mobilier de pause et de repos (assises, tables pique-nique), en services de bien-être/santé (toilettes publics / fontaines à boire) et en service de confort (wifi gratuit).
- Une offre relativement importante en parcs et jardins (mais inégalement répartie sur le territoire), ainsi qu'en équipements publics.
- Des initiatives sur la chronotopie des équipements publics en élargissant la réflexion à des plages horaires élargies, notamment sur les parcs, jardins et les équipements scolaires.



#### Mixité des usages et des publics

- Des potentiels pour développer des espaces publics plus ergonomiques (largeur, hauteur, matériaux), plus sécurisés (éclairage raisonné, co-visibilité) et plus lisibles (signalétique, campagnes de diffusion).
- Des situations de rez-de-ville nombreuses pouvant gagner en qualité, en porosité, en intensité d'usages (frontages, pieds d'immeubles, interfaces secteurs de projet, parkings, délaissés infrastructurels, rdc vacants, arrières techniques, etc.).



#### Réduction des vulnérabilités environnementales

- La minéralité de certains espaces publics du centre historique contribue à l'accroissement de la température de surface, impactant le bien-être des usagers par fortes chaleurs. Des dispositifs déjà mis en place pour rafraîchir la ville (ombrières, végétation, perméabilités, eau, etc.) devant être confortés et généralisés sur les espaces publics très imperméabilisés.
- Des nuisances atmosphériques se concentrant essentiellement aux abords des infrastructures (viaires, ferroviaires et fluviales) : des dispositifs d'atténuation ou de réduction des pollutions (trafic, mobilités décarbonées, végétation, mobilier, matériaux) à promouvoir.

# Espaces publics à vivre sur le territoire de Bordeaux

## Durabilité

### Ressources héritées et futures

Vers des espaces publics plus durables, tenant compte des ressources territoriales héritées et futures, propres au territoire bordelais.

Le territoire de Bordeaux, par sa variété et sa diversité de situations et de programmes, offre des opportunités importantes pour adopter une frugalité dans la mise en œuvre des espaces publics, la valorisation des ressources locales et l'anticipation des enjeux de gestion. À l'échelle architecturale, cette ambition de durabilité s'inscrit aujourd'hui au travers du label Bâtiment frugal à destination des particuliers ou des professionnels.

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Frugalité de mise en œuvre

- Des matériaux présents sur le territoire à mobiliser : terres sur site, recyclage / réemploi de matériaux.
- Réutilisation de matériaux / mobilier en stock.



#### Valorisation des ressources in situ

- Des ressources naturelles pouvant être réutilisées dans les aménagements frugaux.
- Dispositifs d'économie d'eau et d'énergie (extinction ou régulation éclairage nocturne) en développement.
- Dispositifs de production (panneaux solaires, plantations nourricières) à développer.



#### Anticipation des contraintes de gestion

- Matériaux innovants perméables à liant végétal à expérimenter.
- Modularité et réparabilité des aménagements à promouvoir.
- Risques inondations à anticiper.
- Gestion des espaces publics liée à la chrono-optique des aménagements ou à leur mutualisation (ex. : rues aux enfants / ouverture cours d'écoles).



## Mobilité

### Flux

Vers des espaces publics en faveur d'un système de mobilité combinant offre en transport en commun et mobilités douces.

Les espaces publics du territoire bordelais accueillent un réseau de transports en commun (TC) important. À cela s'ajoute une offre en mobilités douces conséquente : aménagements piétons et cyclables, stations Le Vélo, bornes électriques, emplacements de free-floating (vélos, scooters ou trottinettes électriques en libre-service)... Les parcours intermodaux et parkings-relais offrent une desserte relativement rapide au cœur de ville.

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Sécurisation des déplacements

- Une modération des circulations motorisées : Zone à Faibles Émissions (ZFE) en déploiement, quartiers apaisés, zones 30, agrandissement du secteur piétonnier...
- Une offre en TC conséquente et des lignes de bus en site propre (notamment réseau de bus express) qui desservent le centre-ville de Bordeaux et ses principales polarités.
- Des conflits d'usages pouvant être occasionnés en raison d'un espace public contraint, parfois sous pression des différents modes actifs (vélo, marche, skate, etc.) : vers un code de la rue métropolitain (en projet)...



#### Développement des mobilités actives

- Un plan de désencombrement des trottoirs dans le cadre du plan marche, des initiatives d'éco-mobilité scolaire (rues aux enfants, sensibilisation, investissements des écoles, etc.).
- Dans les quartiers les plus centraux, une large offre en mobilier à destination des vélos (arceaux vélos, espace de free floating, borne vélos en libre-service Le Vélo, etc.).
- Un réseau vélo express (9 lignes) qui dessert le centre historique de la ville de Bordeaux.









#### Fluidification des parcours d'intermodalité


- 4 parkings relais et la gare Saint-Jean comme principal pôle intermodal qui rayonne de l'échelle métropolitaine à nationale.
- Parcours souvent fluides en raison d'une offre conséquente en TC ou en modes actifs ; des temps de parcours à pied entre stations de tramway ou arrêt de bus relativement courts.


# Pôle territorial rive droite


## Adaptation des espaces publics en interaction avec :

-  Paysage forestier du plateau landais et médocain
-  Paysage agricole de la vallée maraîchère et de la presqu'île
-  Paysage bocager habité du versant et des coteaux
-  Paysage de faubourgs du versant et des coteaux
-  Paysage du cœur métropolitain

 Situation alluviale

 Situation à dominante pavillonnaire

 Situation de renouvellement urbain

 Situation économique

 Situation de centralité urbaine

Tissu d'habitat  
collectif

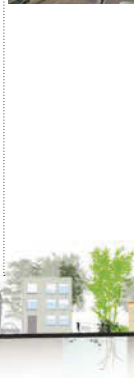
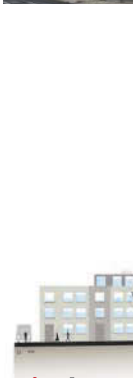
Avenue Jean Jaurès

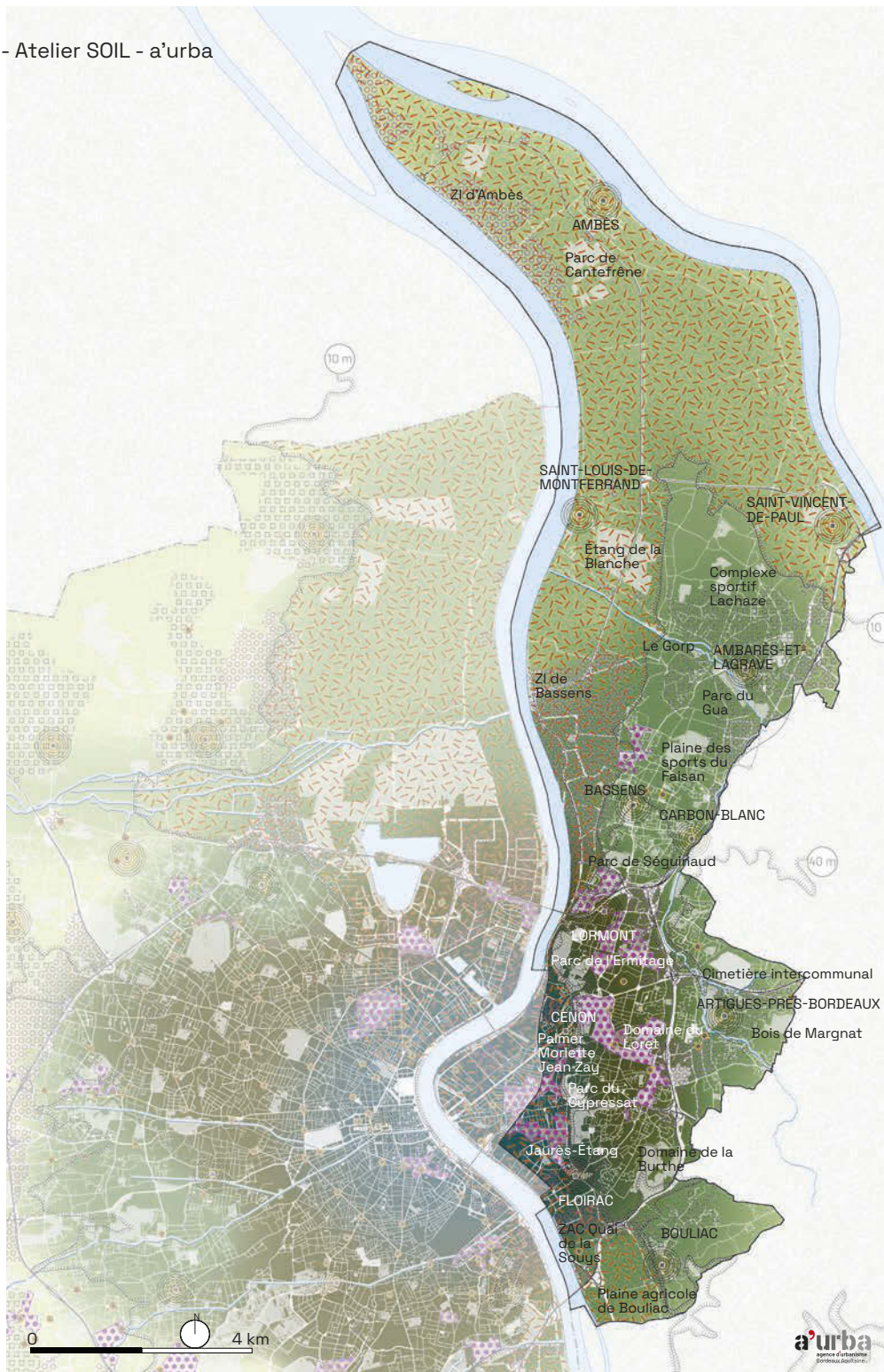
Voie ferrée

Rue du Maroc

Tissu d'échoppes

Parc des Coteaux





Parc des Coteaux

Tissu d'habitat collectif

Place François Mitterrand

Avenue

Tissu d'habitat collectif

Tissu de maison individuel

# Espaces publics à vivre sur le territoire rive droite

## Résilience

### Climat et environnement

Pour des espaces publics adaptés aux aléas climatiques et aux risques afin de garantir la résilience des aménagements et le confort des usagers.

Le risque inondation a un impact conséquent dans les espaces publics de la plaine rive droite, de la presqu'île d'Ambès au bas Bouliac. La topographie du territoire, associant plaine alluviale et coteaux, offre une grande diversité de nature de sols, de dénivelés et de végétation, terreau d'une reconquête pour des espaces publics mieux adaptés aux aléas de demain. Une ambition de résilience qui peut être accompagnée par des acteurs locaux, particulièrement mobilisés sur ces défis.

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Préservation et/ou restauration de la biodiversité

- Grande diversité de natures des sols pour retrouver des sols vivants : terres alluvionnaires (presqu'île) et banc de calcaire (coteaux).
- Large variété de végétation locale : essences hygrophiles sur le territoire marécageux de la presqu'île, essences calcicoles des coteaux...
- Paysage de haies bocagères à redéployer pour retrouver des strates basses ou intermédiaires.



#### Lutte contre les îlots de chaleur

- Pouvoir rafraîchissant des espaces publics longeant la Garonne (vents dominants d'ouest) ou au sein de zones d'ombrages importantes (parcs, jardins, forêts, coteaux, très présents en rive droite, tel que le Fil Vert).
- Potentiel de déminéralisation / végétalisation important : présence et concentration de très nombreux espaces minéraux de grande emprise (zones d'activités le long de la rocade, zone industrialo-portuaire de Bassens, nappes de parking dans les secteurs en renouvellement urbain ou zones commerciales, etc.).
- Des équipements rafraîchissants (fontaines, brumisateurs) inégalement répartis.



#### Gestion raisonnée de l'eau

- Des risques inondations importants dans toute la plaine et le long du Guâ.
- Des réseaux d'assainissements vieillissants, souvent mal entretenus, des collecteurs parfois non séparés dans les territoires péri-urbanisés.
- Potentiel de zones d'infiltration naturelle (jardins de pluie, noues) : une des plus grande surface perméable de la métropole, notamment sur le territoire de la presqu'île ; caractère marécageux permettant une grande infiltration des eaux pluviales et de contenir le risque inondation lors des grandes marées.
- Potentiel d'usages des eaux non conventionnelles (eaux grises, eaux de pluie, eaux pluviales, eaux d'exhaure, etc.) dans l'espace public.

## Inclusivité

### Usages et publics

Pour des espaces publics adaptés à des usages variés, selon la diversité des situations urbaines ou paysagères et l'évolution des modes de vie et aspirations citoyennes.

La rive droite est globalement dotée d'un profil socio-économique marqué par des vulnérabilités sociales. L'adaptation des espaces publics aux transitions sociales et sociétales y est d'autant plus déterminante : prise en compte des fragilités sociales pour favoriser l'inclusion et le bien-être de ces publics. Une ambition d'inclusivité qui peut être accompagnée par des acteurs locaux, particulièrement mobilisés sur ces sujets.

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Continuité du service public et offre d'équipements

- Espace public inégalement équipé en mobilier de pause et de repos (assises, tables pique-nique), en services de bien-être/santé (toilettes publics / fontaines à boire) et en service de confort (wifi gratuit).
- Une dotation plus importante en nombre et en qualité dans les parcs et jardins que dans les espaces publics viaires.
- Une faible chronotopie espaces publics / équipements : des leviers importants en faveur de l'intensification des usages sur le territoire.



#### Mixité des usages et des publics

- Des potentiels pour développer des espaces publics plus ergonomiques (largeur, hauteur, matériaux), plus sécurisés (éclairage, co-visibilité) et plus lisibles (signalétique, campagnes de diffusion).
- Une particularité forte pour une partie du territoire de la rive droite : de nombreux espaces publics en PRU (enjeu d'inclusivité, de mixité, d'accessibilité PMR, seniors et jeunes).
- Des situations de rez-de-ville nombreuses : à activer pour diversifier les usages et appropriation des espaces publics (pieds d'immeubles, interfaces secteurs de projet, parkings, délaissés infrastructurels...).



#### Réduction des vulnérabilités environnementales

- Le caractère naturel et agricole de la presqu'île offre des espaces « refuge » face à des vulnérabilités environnementales : qualité de l'air relativement préservée, nuisances sonores faibles.
- Des nuisances atmosphériques et sonores se concentrant essentiellement aux abords de la rocade, des voies ferrées et de la zone industrialo-portuaire de Bassens : dispositifs d'atténuation des pollutions (végétation, mobilier, matériaux) et de réduction des pollutions (réduction ou report trafic, mobilités décarbonées) à promouvoir.



# Espaces publics à vivre sur le territoire rive droite

## Durabilité

### Ressources héritées et futures

Vers des espaces publics plus durables, tenant compte des ressources territoriales héritées et futures, propres à la rive droite.

Le territoire rive droite, par sa variété et diversité de situations et de programmes, offre des opportunités importantes pour adopter une frugalité dans la mise en œuvre des espaces publics, la valorisation des ressources locales et l'anticipation des enjeux de gestion. Une ambition de durabilité qui peut être accompagnée par des acteurs locaux, particulièrement mobilisés sur ces défis.

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Frugalité de mise en œuvre

- Des matériaux présents sur le territoire à mobiliser : terres sur site, recyclage / réemploi de matériaux.
- Réutilisation de matériaux / mobilier en stock.



#### Valorisation des ressources in situ

- Prise en compte éventuelle des anciennes carrières à interroger.
- Des ressources naturelles pouvant être réutilisées dans les aménagements frugaux.
- Des pépinières à développer pour l'approvisionnement en essences locales.
- Dispositifs d'économie d'eau et d'énergie (extinction ou régulation éclairage nocturne) en développement.
- Dispositifs de production (panneaux solaires, plantations nourricières) à développer.



#### Anticipation des contraintes de gestion

- Matériaux innovants perméables à liant végétal à expérimenter.
- Modularité et réparabilité des aménagements à promouvoir.
- Risques inondations à anticiper.
- Gestion des espaces publics liée à la chrono-optique des aménagements ou à leur mutualisation (ex. : rues aux enfants / ouverture cours d'écoles).



## Mobilité

### Flux

Vers des espaces publics en faveur d'un système de mobilité combinant offre en transport en commun et mobilités douces.

Les espaces publics de la rive droite accueillent un réseau de transport en commun (TC) de manière inégale sur le territoire (tramway limité aux communes de Bassens, Carbon-Blanc, Lormont, Cenon et Floirac). Ce système sera complété par la stratégie Mobilités avec un réseau de bus express et le RER métropolitain. Les mobilités douces sont également encouragées, même si le réseau cyclable n'est pas encore optimal et que la topographie nécessite un aménagement adapté à la pratique du vélo. Une ambition de décarbonation des mobilités qui peut être accompagnée par des acteurs locaux.

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Sécurisation des déplacements

- Des coupures urbaines importantes à réduire : topographie, traversées boulevards, rocade, voies ferrées, fleuve...
- Une modération des circulations motorisées : ZFE en déploiement, communes à 30 km/h, quartiers apaisés, zones 30...
- Des TC en site propre de plus en plus présents (2 lignes de Bus express en projet).



#### Développement des mobilités actives

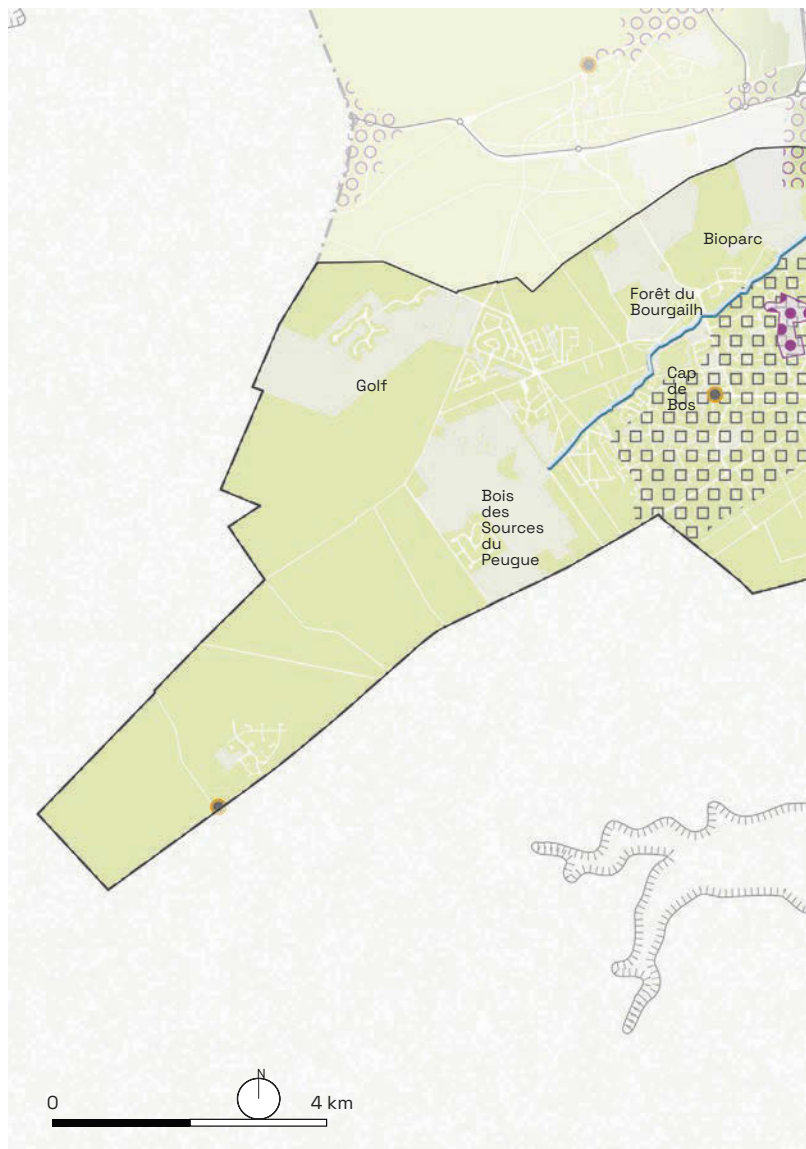
- Des freins à lever avec le développement du Vélo à Assistance Électrique (VAE) : longues distances et topographie marquée.
- Un plan de désencombrement des trottoirs dans le cadre du plan marche, des initiatives d'éco-mobilité scolaire (rues aux enfants, sensibilisation, investissement des écoles, etc.).
- Mobilier adapté (arceaux vélos, espace de free floating, borne vélos en libre-service Le Vélo, etc.) plus présent dans les secteurs les plus urbanisés.
- Réseau vélo express : 6 lignes à terme sur la rive droite.



#### Fluidification des parcours d'intermodalité

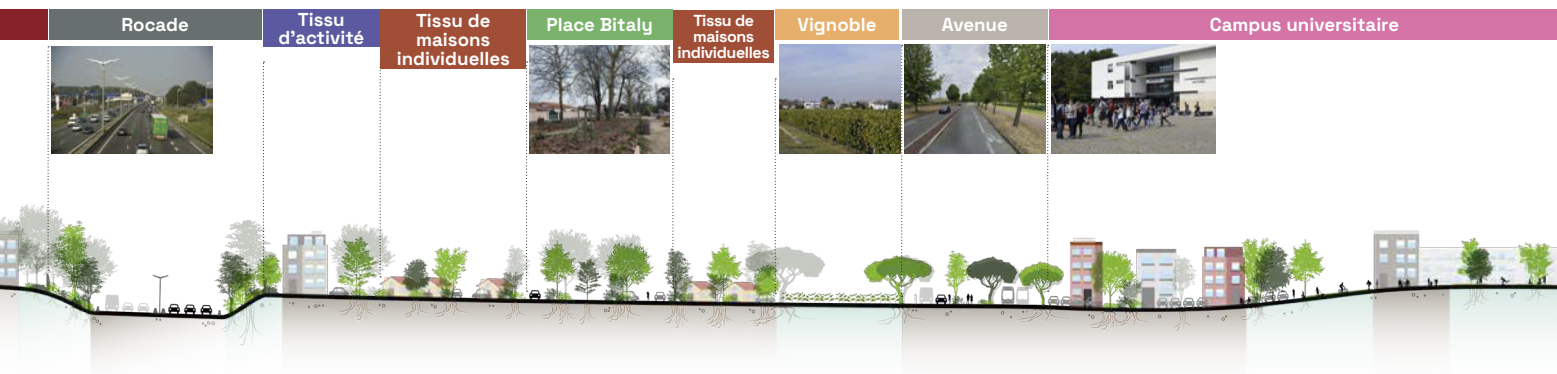
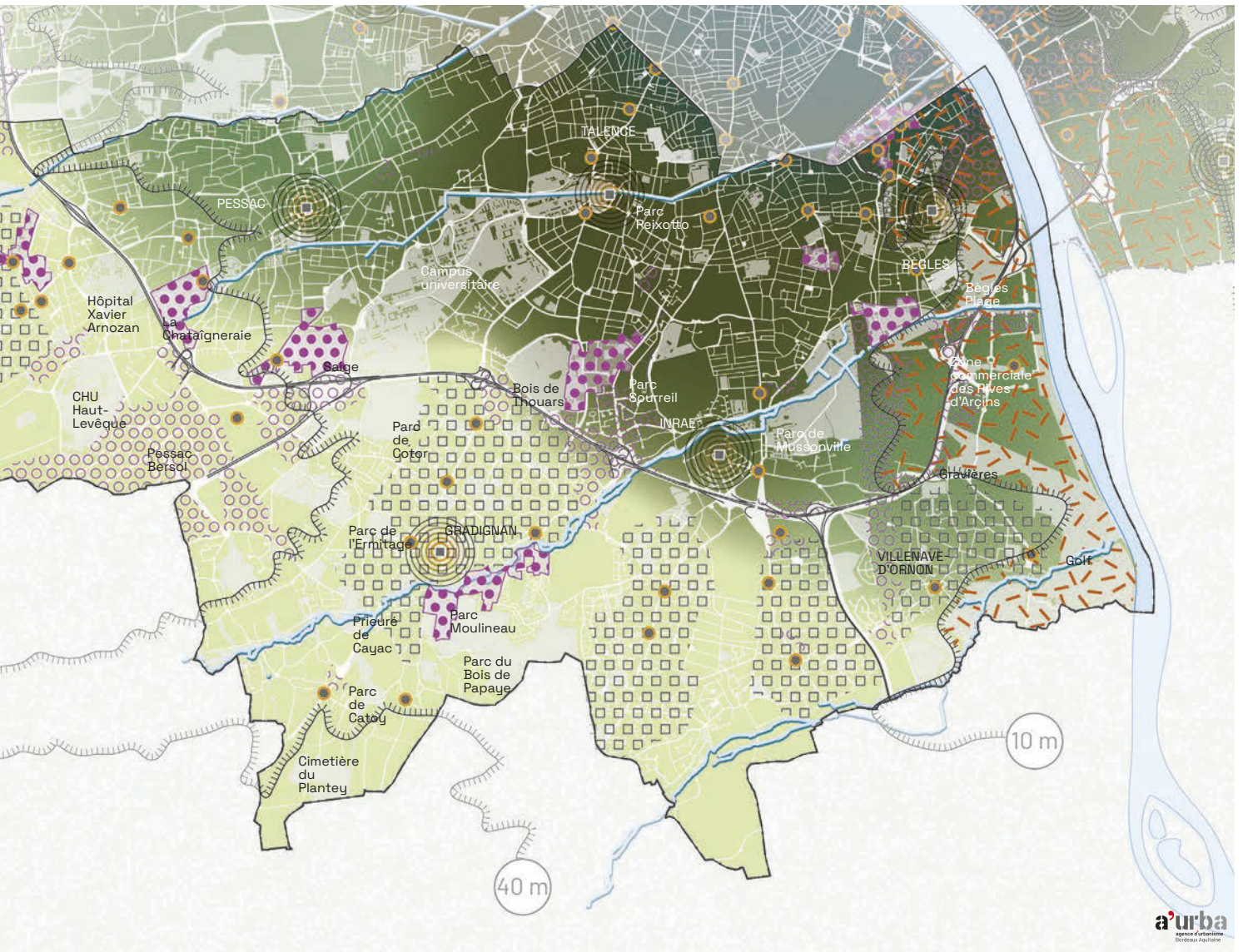
- 6 parkings relais et 7 pôles intermodaux.
- Parcours souvent peu fluides, du fait de nombreuses coupures urbaines (fleuve, voies ferrées, axes viaires structurants, etc.) et de la topographie.

# Pôle territorial sud



- Adaptation des espaces publics en interaction avec :**
- Paysage forestier du plateau landais et médocain
  - Paysage agricole de la vallée maraîchère et de la presqu'île
  - Paysage bocager habité du versant et des coteaux
  - Paysage de faubourgs du versant et des coteaux
  - Paysage du cœur métropolitain
- Situation alluviale
  - Situation à dominante pavillonnaire
  - Situation de renouvellement urbain
  - Situation économique
  - Situation de centralité urbaine





# Espaces publics à vivre sur le territoire sud

## Résilience

### Climat et environnement

Pour des espaces publics adaptés aux aléas climatiques et aux risques afin de garantir la résilience des aménagements et le confort des usagers.

Les espaces publics du territoire présentent une hétérogénéité qui s'explique par une grande diversité de paysages (de la plaine au plateau en passant par le versant) et de morphologies urbaines (grands équipements, tissu d'habitat individuel, tissu d'habitat collectif ou mixte, tissu économique, espaces urbains, périurbains, naturels et agricoles, etc.). Fort de cette diversité, il s'agit de tendre vers des modes d'aménagement plus résilients, notamment face aux aléas climatiques (risques inondation, chaleur et incendie).

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Préservation et/ou restauration de la biodiversité

- Des trames vertes et bleues importantes s'étirant d'ouest en est (fil d'eau de l'Eau Bourde et de l'Eau Blanche et fil vert / continuité de parc avec le Bois des Sources du Peugue, Bois de Cotor, Bois de Thouars, Delta vert, Parc des Berges, etc.).
- Des réservoirs de biodiversité aux surfaces généreuses (Vallée de l'Eau Blanche, Delta Vert, rives de la Garonne, massif forestier du plateau de Pessac et de Gradignan).



#### Lutte contre les îlots de chaleur

- Pouvoir rafraîchissant des espaces publics le long d'un réseau hydrographique dense qui sillonne d'ouest en est le territoire et qui est jalonnée de bois, de parcs et jardins constituant des îlots de fraîcheur conséquents à l'échelle du territoire. Des pièces d'eau qui ponctuent le territoire dont l'une (Bègles plage) est dédiée à la baignade et aux activités de loisirs.
- Une surface en canopée importante qui atténue le risque chaleur dans les tissus d'habitations mais peu dans les zones d'activités (ex. : ZA Rives d'Arcins, ZA Pessac Bersol).
- Potentiel de déminéralisation / végétalisation importante : présence et concentration de très nombreux espaces minéraux de grande emprise (zones d'activités le long de la rocade, nappes de parking dans les secteurs en renouvellement urbain, zones commerciales, hôpitaux, campus, etc.).



#### Gestion raisonnée de l'eau

- Un réseau hydrographique essentiellement à ciel ouvert qui permet de limiter le risque inondation dans les tissus urbanisés.
- Un tissu résidentiel qui présente des surfaces perméables conséquentes, répondant en partie à l'infiltration des eaux pluviales.
- Des potentiels de zones d'infiltration naturelle (jardins de pluie, noues).
- Potentiel d'usages des eaux non conventionnelles (eaux grises, eaux de pluie, eaux pluviales, eaux d'exhaure, etc.) dans l'espace public.

## Inclusivité

### Usages et publics

Pour des espaces publics adaptés à des usages variés, selon la diversité des situations urbaines ou paysagères et l'évolution des modes de vie et aspirations citoyennes.

Le territoire présente plutôt une population jeune et familiale, avec à la fois la présence du campus universitaire et un nombre important de ménages avec enfants répartis de manière homogène entre le territoire intra-rocade et celui extra-rocade. Les actifs sont également bien représentés sur le territoire, avec de nombreux secteurs pourvoyeurs d'emplois.

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Continuité du service public et offre d'équipements

- Un espace public inégalement équipé en mobilier de pause et de repos (assises, tables pique-nique), en services de bien-être/santé (toilettes publics / fontaines à boire) et en service de confort (wifi gratuit).
- Une dotation plus importante en nombre et en qualité dans les grands équipements et espaces verts d'envergure métropolitaine, tels que le campus universitaire, les centres hospitaliers et les bois et parcs (ex. : Bois de Thouars, Parc René Canivenc, Parc de Mussonville, etc.).
- Une faible chronotopie espaces publics / équipements : des leviers importants en faveur de l'intensification des usages sur le territoire.



#### Mixité des usages et des publics

- Des potentiels pour développer des espaces publics plus ergonomiques (largeur, hauteur, matériaux), plus sécurisés (éclairage, co-visibilité) et plus lisibles (signalétique, campagnes de diffusion).
- Une particularité forte sur les grandes pièces urbaines (campus, centres hospitaliers, zones d'activités) qui doivent tenir compte des enjeux d'inclusivité, de mixité, d'accessibilité PMR, seniors et jeunes.
- Des situations de rez-de-ville nombreuses : à activer pour diversifier les usages et appropriation des espaces publics (pieds d'immeubles, interfaces secteurs de projet, parkings, délaissés infrastructurels...).



#### Réduction des vulnérabilités environnementales

- Les importants boisement offrent des espaces « refuges » aux habitants du territoire, le plus souvent éloigné des grandes infrastructures de transports (rocade, voie ferrée). Pour autant, la rocade et les voies ferrées constituent non seulement une rupture entre les différents tissus mais contribuent aux nuisances sonores et à l'accroissement des particules polluantes.
- Dispositifs d'atténuation des pollutions (végétation, mobilier, matériaux) et de réduction des pollutions (réduction ou report trafic, mobilités décarbonées) à promouvoir.

# Espaces publics à vivre sur le territoire sud

## Durabilité

### Ressources héritées et futures

Vers des espaces publics plus durables, tenant compte des ressources territoriales héritées et futures, propres au territoire.

Le territoire sud de la Métropole, par sa variété et diversité de situations et de programmes, offre des opportunités importantes pour adopter une frugalité dans la mise en œuvre des espaces publics, la valorisation des ressources locales et l'anticipation des enjeux de gestion. Une ambition de durabilité qui peut être accompagnée par des acteurs locaux, particulièrement mobilisés sur ces défis.

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Frugalité de mise en œuvre

- Des matériaux présents sur le territoire à mobiliser : terres sur site, recyclage / réemploi de matériaux.
- Réutilisation de matériaux / mobilier en stock.



#### Valorisation des ressources in situ

- Des ressources naturelles pouvant être réutilisées dans les aménagements frugaux.
- Des pépinières à développer pour l'approvisionnement en essences locales.
- Dispositifs d'économie d'eau et d'énergie (extinction ou régulation éclairage nocturne) en développement.
- Dispositifs de production (panneaux solaires, plantations nourricières) à développer.



#### Anticipation des contraintes de gestion

- Matériaux innovants perméables à liant végétal à expérimenter.
- Modularité et réparabilité des aménagements à promouvoir.
- Risques inondations à anticiper.
- Gestion des espaces publics liée à la chrono-optique des aménagements ou à leur mutualisation (ex. : rues aux enfants / ouverture cours d'écoles).

## Mobilité

### Flux

Vers des espaces publics en faveur d'un système de mobilité combinant offre en transport en commun et mobilités douces

Les espaces publics du territoire sud accueillent un réseau de transport en commun (TC) de manière inégale sur le territoire (notamment pour le secteur extra-rocade, pour l'heure relativement mal desservi en TC structurant).

Dans le cadre de la nouvelle stratégie Mobilités, ce système est complété par un réseau de bus express (notamment en circulaire) et le RER métropolitain. Les mobilités douces sont également encouragées, avec 8 lignes de Réseaux Express Vélo en projet.

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Sécurisation des déplacements

- Des coupures urbaines non négligables essentiellement d'ordre infrastructurelles (rocade, voies ferrées, autoroutes, pénétrantes) mais également naturelles (cours d'eau).
- Une offre en transport en commun conséquente qui permet de desservir des grands équipements (pôles économiques des zones d'activités et pôle universitaire du Campus).
- Des dispositifs d'apaisement du flux motorisé appliqués dans certaines communes (ex. : vitesse limitée à 30 km/h).



#### Développement des mobilités actives

- Du mobilier adapté (arceaux vélos, espace de free floating, borne vélos en libre-service Le Vélo, etc.) plus densément implanté dans les secteurs les plus urbanisés et au sein des grands équipements (campus, centres hospitaliers, etc.).
- Un réseau vélo express qui permet de relier les grandes polarités du territoire (campus, bois, parcs et jardins, etc.).
- Un GR métropolitain qui s'appuie sur le patrimoine architectural et végétal du territoire.








#### Fluidification des parcours d'intermodalité

- Parkings relais et pôles intermodaux essentiellement concentrés dans les espaces urbanisés.
- Un déficit en stationnement vélo sécurisé dans les secteurs accueillant un nombre important de population tels que le campus, les centres hospitaliers et les zones d'activités.



# Pôle territorial ouest

## Adaptation des espaces publics en interaction avec :

-  Paysage forestier du plateau landais et médocain
-  Paysage agricole de la vallée maraîchère et de la presqu'île
-  Paysage bocager habité du versant et des coteaux
-  Paysage de faubourgs du versant et des coteaux
-  Paysage du cœur métropolitain



Situation alluviale



Situation à dominante pavillonnaire



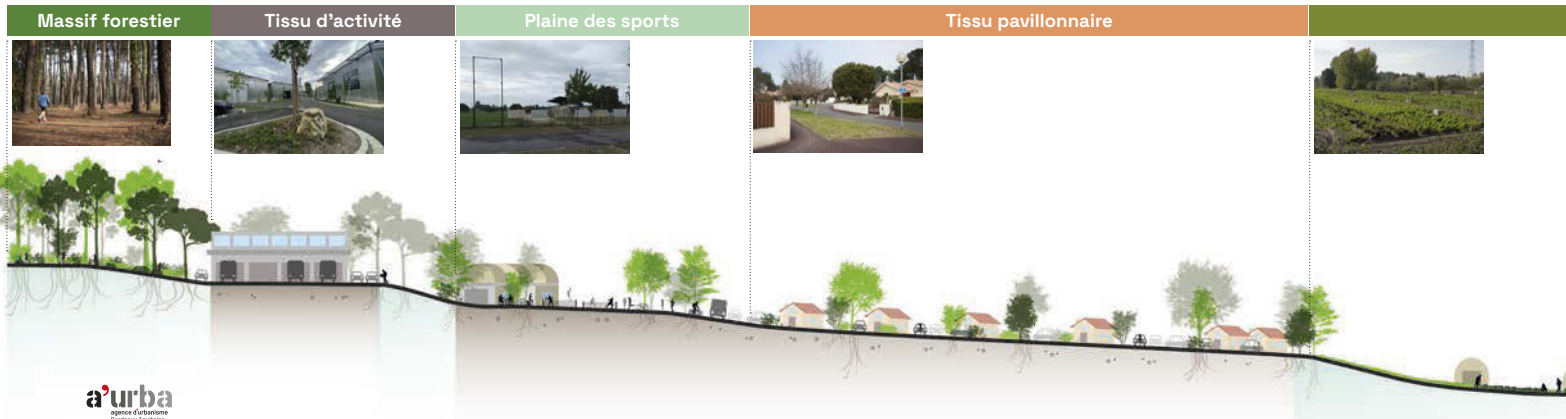
Situation de renouvellement urbain

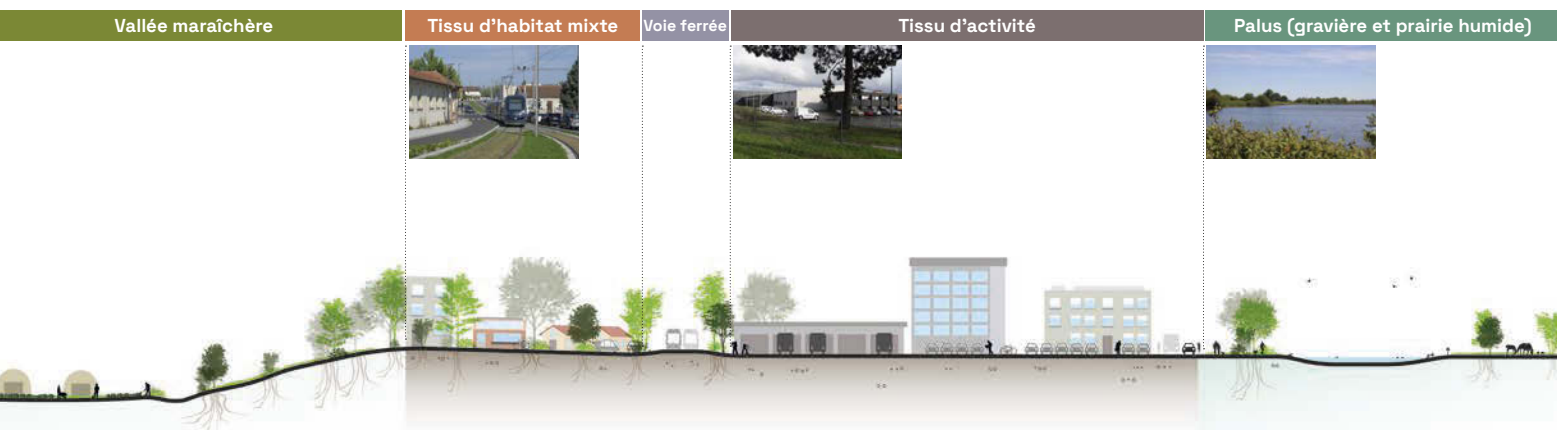
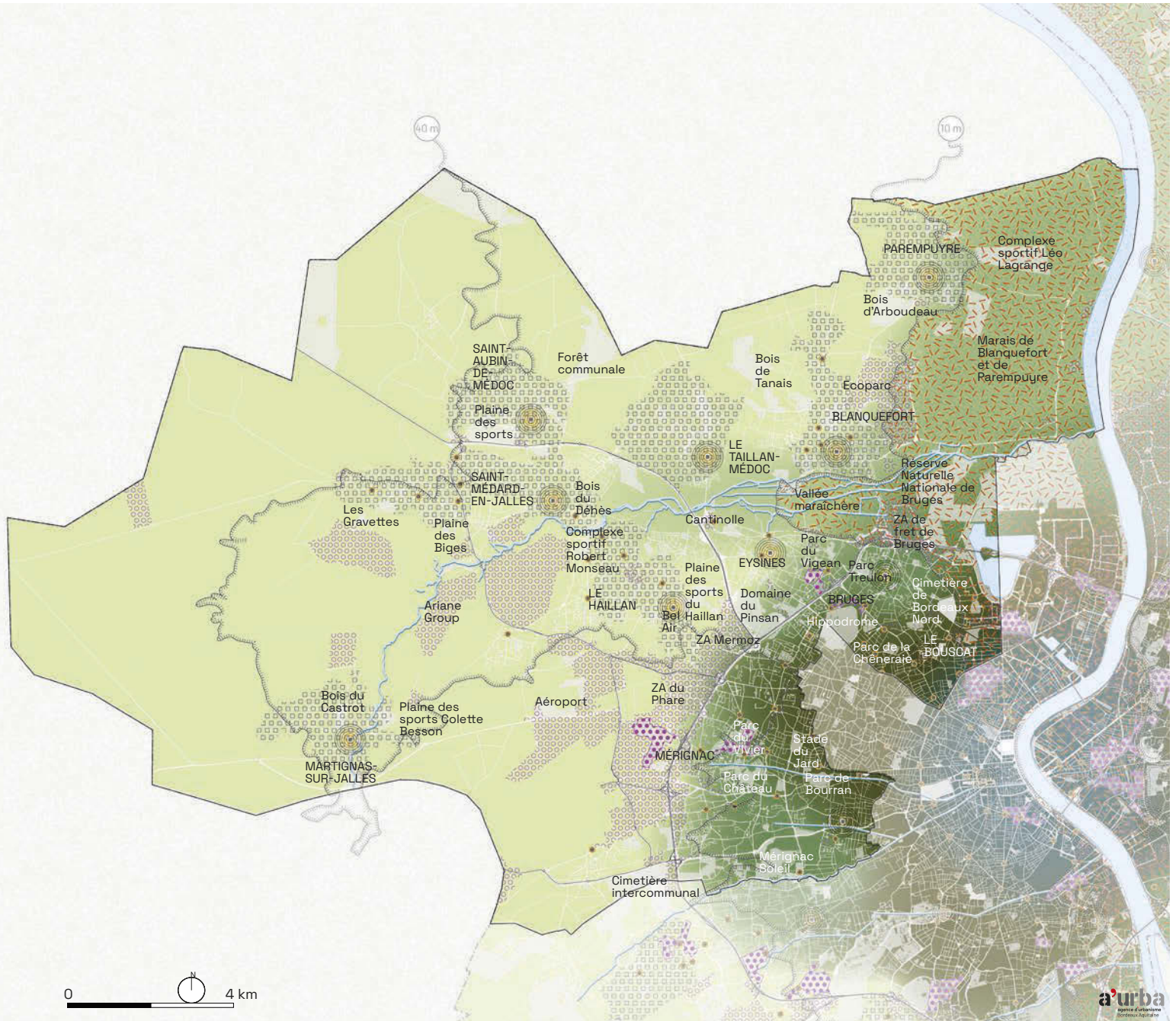


Situation économique



Situation de centralité urbaine





# Espaces publics à vivre sur le territoire ouest

## Résilience

### Climat et environnement

Pour des espaces publics adaptés aux aléas climatiques et aux risques afin de garantir la résilience des aménagements et le confort des usagers.

La topographie du territoire, associant le versant de grave et le plateau, offre une grande diversité de nature de sols, de micro-reliefs et de végétation, terreau d'une reconquête pour des espaces publics mieux adaptés aux aléas de demain. Une ambition forte de préservation d'un patrimoine naturel structurant implique des aménagements respectueux de l'environnement dans lesquels ils s'inscrivent. Le sujet des espaces publics en lisières de forêts y est particulièrement parlant.

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Préservation et/ou restauration de la biodiversité

- Grande diversité de natures des sols pour retrouver des sols vivants : terres alluvionnaires (marais de Blanquefort et de Parempuyre, vallée maraîchère), graves (versant) et sablonneux (plateau).
- Large variété de végétation locale : essences hygrophiles sur les palus en bord de Garonne, essences calcicoles du versant et du plateau...
- Affirmation paysagère : paysage de haies bocagères à redéployer pour retrouver des strates basses ou intermédiaires dans les marais.



#### Lutte contre les îlots de chaleur

- Pouvoir rafraîchissant des espaces publics longeant la Garonne (vents dominants d'ouest) ou au sein de zones d'ombrages importantes (massif forestier du plateau landais et médocain).
- Potentiel de déminéralisation / végétalisation importante : présence et concentration de très nombreux espaces minéraux de grande emprise (zones d'activités, industrielles, zones de fret).
- Des équipements rafraîchissants (fontaines, brumisateurs) inégalement répartis.



#### Gestion raisonnée de l'eau

- Des risques inondations présents sur les communes de Parempuyre et de Blanquefort, affaiblissant les terres agricoles des palus en raison d'un affaissement des sols.
- Des réseaux d'assainissement vieillissants, souvent mal entretenus, des collecteurs parfois non séparés dans les territoires péri-urbanisés.
- Potentiel de zones d'infiltration naturelle (jardins de pluie, noues) : le massif forestier vient jouer le rôle de champ captant en solidarité des territoires aval.
- Potentiel d'usages des eaux non conventionnelles (eaux grises, eaux de pluie, eaux pluviales, eaux d'exhaure, etc.) dans l'espace public.

## Inclusivité

### Usages et publics

Pour des espaces publics adaptés à des usages variés, selon la diversité des situations urbaines ou paysagères et l'évolution des modes de vie et aspirations citoyennes.

Le territoire est globalement doté d'un profil démographique équilibré, avec une répartition homogène des jeunes et des seniors sur l'ensemble du territoire. La densité de population est plus importante en intra rocade même si les centralités urbaines des communes forestières (Martignas-sur-Jalles, Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Aubin-de-Médoc, le Taillan-Médoc) sont particulièrement dynamiques. Les actifs sont également bien représentés sur le territoire, avec de nombreux secteurs pourvoyeurs d'emplois.

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Continuité du service public et offre d'équipements

- Espace public inégalement équipé en mobilier de pause et de repos (assises, tables pique-nique), en services de bien-être/santé (toilettes publics / fontaines à boire) et en service de confort (wifi gratuit).
- Une dotation plus importante en nombre et en qualité dans les parcs et jardins que dans les espaces publics viaires.
- Une faible chronotopie espaces publics / équipements : des leviers importants en faveur de l'intensification des usages sur le territoire.



#### Mixité des usages et des publics

- Des potentiels pour développer des espaces publics plus ergonomiques (largeur, hauteur, matériaux), plus sécurisés (éclairage, co-visibilité) et plus lisibles (signalétique, campagnes de diffusion).
- Des situations de rez-de-ville nombreuses : à activer pour diversifier les usages et appropriation des espaces publics (pieds d'immeubles, interfaces secteurs de projet, parkings, délaissés infrastructurels, etc.).
- Aménagement des espaces publics lié à la chronotopie ou à leur mutualisation (ex. : ouverture cours d'écoles).



#### Réduction des vulnérabilités environnementales

- Caractère naturel et agricole de la vallée maraîchère et du massif forestier offre des espaces «refuge» face à des vulnérabilités environnementales : qualité de l'air relativement préservée, nuisances sonores faibles.
- Des nuisances atmosphériques et sonores se concentrant essentiellement aux abords de la rocade, des voies ferrées et des zones d'activités : dispositifs d'atténuation des pollutions (végétation, mobilier, matériaux) et de réduction des pollutions (réduction ou report trafic, mobilités décarbonées) à promouvoir.

# Espaces publics à vivre sur le territoire ouest

## Durabilité

### Ressources héritées et futures

Vers des espaces publics plus durables, tenant compte des ressources territoriales héritées et futures, propres au territoire.

Le territoire de l'ouest métropolitain, par sa variété et diversité de situations et de programmes, offre des opportunités importantes pour adopter une frugalité dans la mise en œuvre des espaces publics, la valorisation des ressources locales et l'anticipation des enjeux de gestion. Une ambition de durabilité qui peut être accompagnée par des acteurs locaux, particulièrement mobilisés sur ces défis.

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Frugalité de mise en œuvre

- Des matériaux présents sur le territoire à mobiliser : terres sur site, recyclage / réemploi de matériaux.
- Réutilisation de matériaux / mobilier en stock.



#### Valorisation des ressources in situ

- Prise en compte des anciennes carrières (secteur de Blanquefort et de Parempuyre) à interroger.
- Des ressources naturelles pouvant être réutilisées dans les aménagements frugaux tels que les boisements du massif forestier landais et médocain.
- Des pépinières à développer pour l'approvisionnement en essences locales.
- Dispositifs d'économie d'eau et d'énergie (extinction ou régulation éclairage nocturne) en développement.
- Dispositifs de production (panneaux solaires, plantations nourricières) à développer.



#### Anticipation des contraintes de gestion

- Matériaux innovants perméables à liant végétal à expérimenter.
- Modularité et réparabilité des aménagements à promouvoir.
- Risques inondations à anticiper.
- Gestion des espaces publics liée à la chrono-optique des aménagements ou à leur mutualisation.



## Mobilité

### Flux

Vers des espaces publics en faveur d'un système de mobilité combinant offre en transport en commun et mobilités douces.

Les espaces publics du territoire ouest accueillent un réseau de transport en commun (TC) de manière inégale sur le territoire (tramway limité à certaines communes). L'offre en TC tend à s'étoffer par la mise en service d'un bus express entre la commune de Saint-Aubin-de-Médoc et le cœur de la métropole. Ce système sera complété par la stratégie Mobilités avec un réseau de bus express et le RER métropolitain. Les mobilités douces sont également encouragées, avec le déploiement du réseau ReVe.

### Appropriation du radar : leviers pour faire projet



#### Sécurisation des déplacements

- Des coupures urbaines à réduire : rocade, voies ferrées, voies pénétrantes...
- Une modération des circulations motorisées : ZFE en déploiement, communes à 30 km/h, quartiers apaisés, zones 30...
- Des TC en site propre de plus en plus présents (2 lignes de Bus express en projet / Bruges-Bordeaux et Le Haillan-Villenave d'Ornon).
- Un réseau ReVe conséquent avec 6 lignes (est/ouest, nord/sud).



#### Développement des mobilités actives

- Des freins à lever avec le développement du VAE pour encourager notamment les longues distances.
- Un plan de désencombrement des trottoirs dans le cadre du plan marche, des initiatives d'éco-mobilité scolaire (rues aux enfants, sensibilisation, investissement des écoles, etc.).
- Mobilier adapté (arceaux vélos, espace de free floating, borne vélos en libre-service Le Vélo, etc.) plus présent dans les secteurs les plus urbanisés.



#### Fluidification des parcours d'intermodalité

- 8 parkings relais et 6 pôles intermodaux.
- Parcours souvent peu fluides, du fait des nombreuses coupures urbaines (voies ferrées, rocade) et naturelles (réseau de jalles).

